GRAND PRIX – CRITERIUM DE PAU

Pau Golf Club 1856 – du 31 juillet au 3 août 2025

Email : contact@paugolfclub.com - Tél : 05 59 13 18 56 -www.paugolfclub.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION.

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf **et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40€** ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter **un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement au questionnaire de santé disponible sur My FFGolf. La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve. Faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.** Les joueurs étrangers, non licenciés, en France devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf et fournir une attestation d'index délivrée par leur Fédération.

Les joueurs doivent être à jour des droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs.

Épreuve non-fumeur : voir **Vademecum 2025 § 1.2.5**

II - FORME DE JEU ET CHAMP DES PARTICIPANTS .

Simple Stroke-Play : 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous / Classement en brut sur l'addition des 4 tours.

Il y a un GRAND PRIX et un Critérium

Le Grand Prix :

- 1 Série Messieurs (Catégorie 5 en 2023 et 5 en 2024) comprenant 105 joueurs d'index ≤ à 4.4.
- 1 Série Dames (Catégorie 5 en 2023 et catégorie 5 en 2024) comprenant 39 joueuses au minimum d'index ≤ à 8.4.

Si le quota Dames n'est pas utilisé à la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans le champ des messieurs et inversement.

A l'issue des deux premiers tours, seront retenus 75 joueurs, hommes et dames confondus. La répartition des hommes et des dames sera basée sur le pourcentage le plus équilibré du champ de joueur initial pour chaque catégorie et un chiffre multiple de 3.

Cette information sera affichée au plus tard deux jours avant la date du premier Tour. (Play-off en mort subite si nécessaire pour départager les ex-æquo).

Limitation du champ : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses, inscrits avec une licence étrangère, classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et 1500 premières du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

10% du champ des joueurs sera réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux à la date de clôture des inscriptions le jeudi 17 juillet. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Wild-Cards : la Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 14 wild-cards (incluses dans les 144 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces Wild Card au Club organisateur.

Le Critérium :

1 Série Messieurs – Index 4,5 à 18 - Limitation du champ à 102 joueurs. 1 Série Dames – Index 8,5 à 20 – Limitation du champ à 60 joueuses.
Le champ de joueuses et joueurs retenus à l'issue des 2 tours qualificatifs est limité à 39. La répartition Dames/Messieurs sera faite en fonction du nombre d'inscrits dans les différentes séries.

Classement : Le classement est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

A l'issue des 4 tours, en cas d'égalité pour la première place, le départage se fera en Play-Off trou par trou immédiatement après l'arrivée du dernier joueur.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

III – PLANNING DE L' EPREUVE.

<table>
<tr><td rowspan="2"></td><td>26-juillet</td><td>27-juillet</td><td>30-juillet</td><td>31-juillet</td><td>1-août</td><td>2-août</td><td>3-août</td></tr>
<tr><td>Critérium T1</td><td>Critérium T2</td><td rowspan="5">Reconnaissance GP</td><td rowspan="2">GP T1</td><td rowspan="2">GP T2</td><td rowspan="2">GP T3 + Critérium T3</td><td rowspan="2">GPT4 + Critérium T4</td></tr>
<tr><td>Messieurs</td><td colspan="2">4,5 à 18</td></tr>
<tr><td>Dames</td><td colspan="2">8,5 à 20</td><td rowspan="2">144</td><td rowspan="2">144</td><td colspan="2" rowspan="2">75 + 39</td></tr>
<tr><td>Nombre Maximum Participants</td><td colspan="2">102</td></tr>
<tr><td>Après CUT</td><td colspan="2">39</td><td colspan="3">75</td></tr>
</table>

Le nombre de joueuses et joueurs indiqués pour chaque tour est un nombre maximum.

Tirage des départs du Grand Prix :

Les départs se feront conformément au **Vademecum 2025 § 1.4 / 7 (P.50)**. Dames et Messieurs séparément.

La publication des horaires de départs du Grand Prix se fera au plus tôt le 29 juillet et au plus tard le 30 juillet à midi.

IV – ENGAGEMENTS.

Inscription avant le 17 juillet à minuit :

- Par téléphone avec paiement en Carte Bleue par Vente à distance.
- Par écrit au Pau Golf Club 1856 (Rue du Golf – 64140 Billière). Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site internet.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les noms, prénoms, adresses, index, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'engagement. Aucun engagement (fax ou email) ne sera pris en considération.

La journée d'entraînement gratuite est prévue le vendredi 25 juillet pour le Critérium et le mercredi 30 juillet pour le Grand Prix sur réservation des départs au Pau Golf Club.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le lundi 21 juillet.

Droits d'engagement :

- Adultes : 130€
- Adultes membres : 65€
- Jeunes licenciés FFGolf âgés entre 25 et 18 ans (18 ans inclus) à la date du premier tour : 65€
- Jeunes licenciés FFGolf âgés de moins de 18 ans à la date du premier tour : 50€

V – TENUE.

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les « blue-jeans », les tee-shirts, les débardeurs sont interdits. Il est de même demandé une tenue correcte pour la remise des prix.

Attention : Une tenue correcte sera aussi exigée des cadets. Le port des chaussures à clous leur est interdit, ce qui pourra entraîner, après avertissement, la disqualification du joueur.

VI – INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES.

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jours suivant. Dans ce cadre-là, la priorité sera donnée au Grand Prix.

Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

VII – CONTROLE ANTIDOPAGE.

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire (**§ 1.2.3 Vademecum 2025**). En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFGolf (**lire § 4.1 du Vademecum 2025**).

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

VIII - REMISE DES PRIX.

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le dimanche 03 août, 30 minutes environ après l'arrivée du dernier joueur. Elles seront suivies d'un pot de fin de tournois.
Pour le Grand Prix, une dotation financière globale de 2000€ est prévue pour les 3 premières dames (500€, 350€, 150€) et pour les 3 premiers messieurs (500€, 350€, 150€). Le cocktail traditionnel sera organisé le vendredi 2 août après le CUT et l'éventuel Play-off.

IX- COMITE DE L'EPREUVE.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à celui prévu après accord de la direction sportive de la FFGolf. Sa composition sera affichée au Tableau Officiel.

X – TABLEAU OFFICIEL.

Les joueurs devront prendre connaissance, au tableau officiel, de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve.

Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.